

Arrêté temporaire n°ST25/537
Portant réglementation du stationnement et de la circulation

RUE DE LA CROIX ABOT

Monsieur le Maire Vice-Président de la CAB,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1, R. 413-1 et R. 417-10,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,

VU l'arrêté notifié le 9 avril 2024 portant délégation de signature au 1er Conseiller Municipal Délégué,

VU la demande en date du 16/10/2025 émise par Rotel demeurant tech izarbel-2 allée Theodore Monod 62210 Bidart représentée par Madame Stéphanie Tanzeghi pour le compte de ENEDIS représentée par Monsieur Olivier CRETEUR aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation du stationnement et de la circulation,

CONSIDÉRANT que des travaux sur réseaux ou ouvrages électriques rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement et de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 06/11/2025 au 02/12/2025
RUE DE LA CROIX ABOT,

ARRÊTE

Article 1

À compter du 06/11/2025 et jusqu'au 02/12/2025, les prescriptions suivantes s'appliquent RUE DE LA CROIX ABOT :

- La circulation est alternée par B15+C18, sur une longueur maximum de 10 mètres, ;
- Le stationnement des véhicules est interdit. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux, véhicules de police et véhicules de secours. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et possible de mise en fourrière immédiate ;
- Un rétrécissement de chaussée, compte tenu de la réalisation des travaux en bordure de voie, entraîne une modification des conditions de circulation. La vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. La voie sera maintenue sur une largeur de 10 mètres.

Article 2

Le présent arrêté devra être affiché sur le site pendant toute la durée du chantier.

Article 3

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par .

Article 4

Monsieur le Maire Vice-Président de la CAB, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques et la Police Municipale sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Saint-Martin-Boulogne, le 21 octobre 2025
Pour le Maire,
Conseiller municipal délégué à la voirie et cimetière

//
René WIART

DIFFUSION:

- ENEDIS
- la Police Municipale
- Rotel

ANNEXES:

plan

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur	Particulier <input type="checkbox"/>	Service public <input type="checkbox"/>	Maître d'œuvre ou conducteur d'opération <input type="checkbox"/>	Entreprise <input type="checkbox"/>
Nom : TANZEGHTI	Prénom : Stephanie			
Dénomination : ROTEL CHEZ SIG IMAGE	Représenté par :			
Adresse Numéro :	Extension :	Nom de la voie : Tech Izarbel-2 Allée Théodore Monod		
Code postal 64210	Localité : BIDART	Pays : FRANCE		
Téléphone 0769875618	Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :			
Courriel : recepisse@dictservices.fr				
Si le bénéficiaire est différent du demandeur				
Nom : ROTEL CHEZ SIG IMAGE	Prénom : TANZEGHTI Stephanie			
Adresse Numéro :	Extension :	Nom de la voie : Tech Izarbel-2 Allée Théodore Monod		
Code postal 64210	Localité : BIDART	Pays : FRANCE		
Téléphone 0769875618	Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :			
Courriel : recepisse@dictservices.fr				
Localisation du site concerné par la demande				
Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n° Rue de la Croix /				
Hors agglomération <input type="checkbox"/> En agglomération <input type="checkbox"/>				
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + <input type="checkbox"/> Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + <input type="checkbox"/>				
Adresse Numéro :	Extension :	Nom de la voie : Rue de la Croix Abot,		
Code postal 62280	Localité : Saint-Martin-Boulogne			
Nature et date des travaux				
Permission de voirie antérieure : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui indiquer la référence :				
Description des travaux : Creation réparation reseau électrique souterrain. Vous pouvez envoyer votre arrêté sur l'adresse mail suivante : Typhaine.kaplin@rotel.fr				
Date prévue de début des travaux : 06/11/2025		Durée des travaux (en jours calendaires) : 30		
Réglementation souhaitée				
Durée de la réglementation (en jours calendaires) 30		Date de début de réglementation 06/11/2025		
Restriction sur section courante <input type="checkbox"/> Restriction sur bretelles <input type="checkbox"/>				
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation		<input checked="" type="checkbox"/>	Sens des Points de Repères (PR) croissants <input type="checkbox"/>	
Sens des Points de Repères (PR) décroissants <input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Fermeture à la circulation <input type="checkbox"/>
		<input checked="" type="checkbox"/>		Basculement de circulation sur chaussée opposée <input type="checkbox"/>
Circulation alternée : Par feux tricolores <input checked="" type="checkbox"/>		Manuellement <input checked="" type="checkbox"/>		
Restriction de chaussée :				
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) <input type="checkbox"/>		Empiètement sur chaussée <input type="checkbox"/> largeur de voie maintenue 3		
Suppression de voie <input type="checkbox"/> nombre de voie(s) supprimée(s)				

Interdiction de :**Circuler**Véhicules légers poids lourds **Stationner**véhicules légers poids lourds **Dépasser**véhicules légers poids lourds

Vitesse limitée à : 30

km/h

Itinéraire de déviation (*à préciser par sens*) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

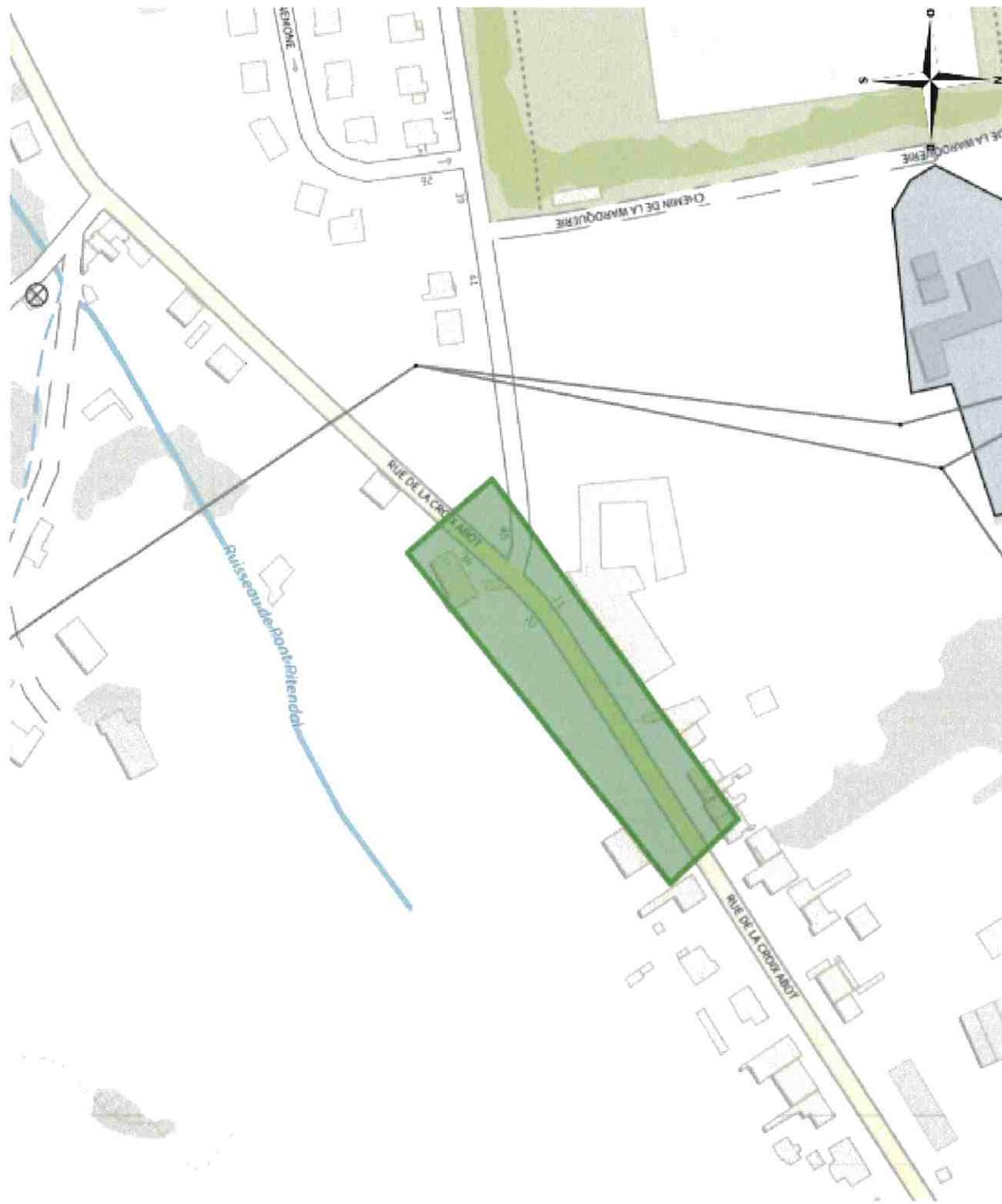
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : THELUS

Le :02/10/2025

Nom : TANZEGHTI Prénom : stéphanie Qualité :



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">1.634452 50.714958 1.63479 50.714713 1.636308 50.715474 1.636013 50.715671 1.634452 50.714958</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>



ATTESTATION

Numéro de dossier **215.564.69**

Libellé du dossier **RUE DE LA CROIX ABOT
62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE**

Attestation de réalisation du marquage/piquetage pour le compte d'Enedis:

L'entreprise de travaux atteste de la réalisation du marquage/piquetage, conformément aux éléments fournis par Enedis, et après avoir vérifié la cohérence de tous ces éléments avec les autres éléments à sa disposition. (Récépissés de DICT, environnement du chantier, etc.)

Eléments pris en compte (1) pour ce marquage/piquetage

DT DICT CONJOINTE

Zone mult-réseaux

Récépissés de DICT

Plan de travaux

Instruction Enedis

Marquage Exploitation*

Plusieurs coches possibles

Date du marquage/piquetage:

Date du terrassement:

Remarque:

Photos jointe:

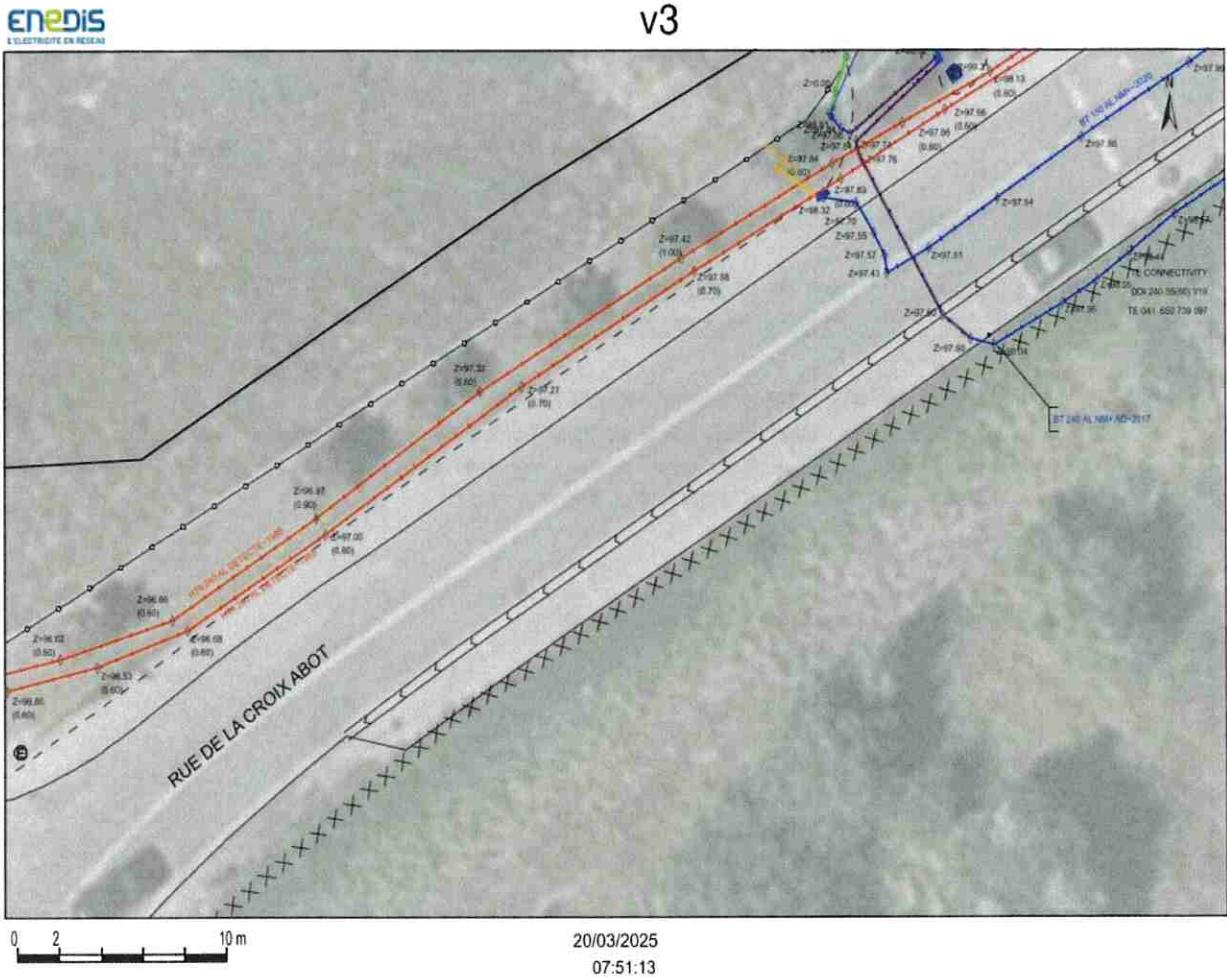
OUI

NON

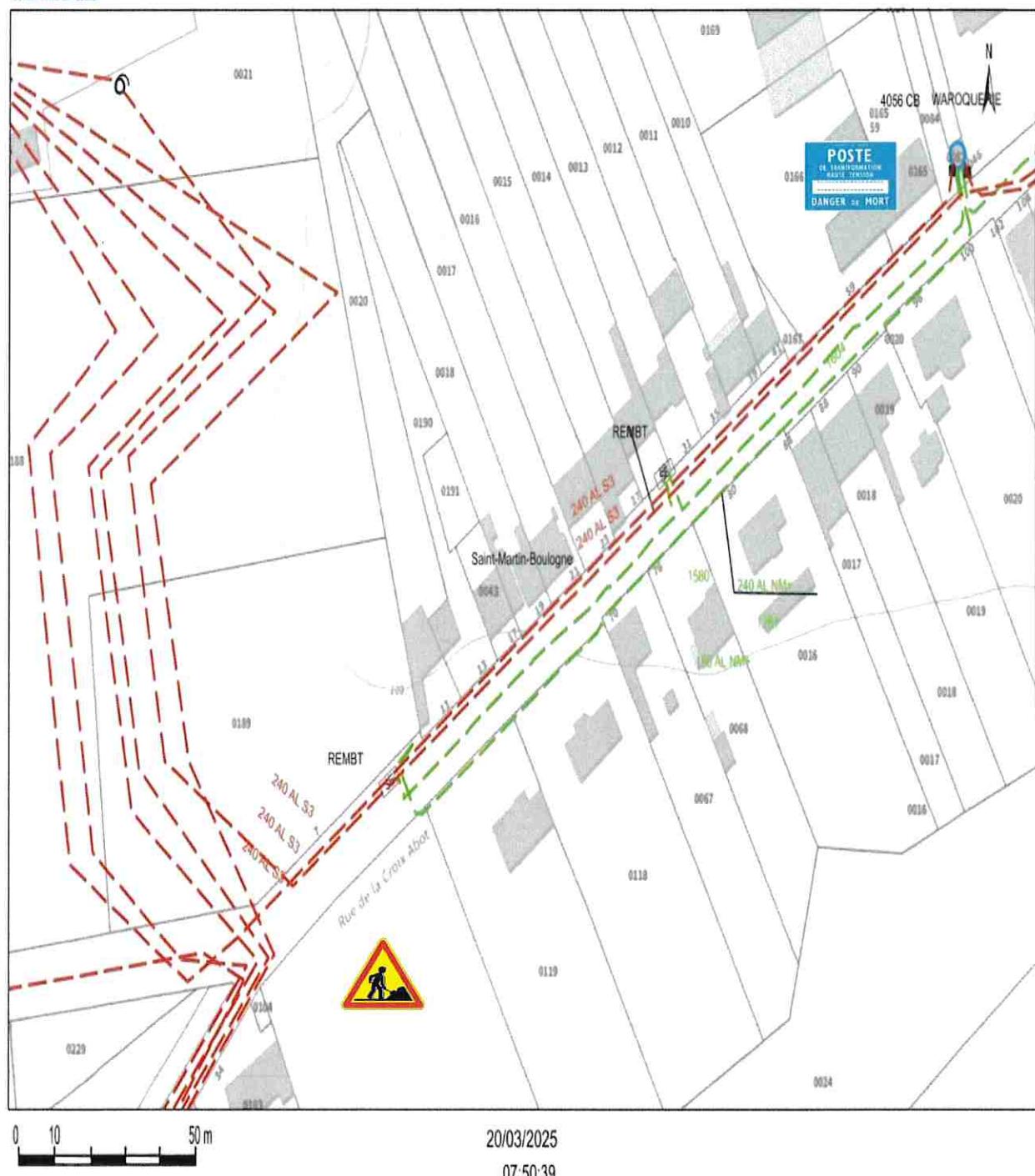
Signature de l'entreprise chargée du marquage/piquetage

Nom:

Date:



Code INSEE: 62758 DEPART: 62 N° dipôle: 6275801281 POSTE: WAROQUERIE Dist./Amont: 206 GDO: 62758P4056	N° OSR: 215.564.69 NOM: CEKEN Ozgur ADRESSE: RUE DE LA CROIX ABOT COMMUNE: SAINT-MARTIN-BOULOGNE CPLT ADR. TCRS: BALARD Daniel
Part \ Individuel \ BNE \ conso \ Sout	Mention Légale et information supplémentaire. Photo non contractuelle



Code INSEE: 62758	DEPART:
N° dipôle: 6275801281	POSTE: WAROQUERIE
Dist./Amont: 206	GDO: 62758P4056

N° OSR: **215.564.69**

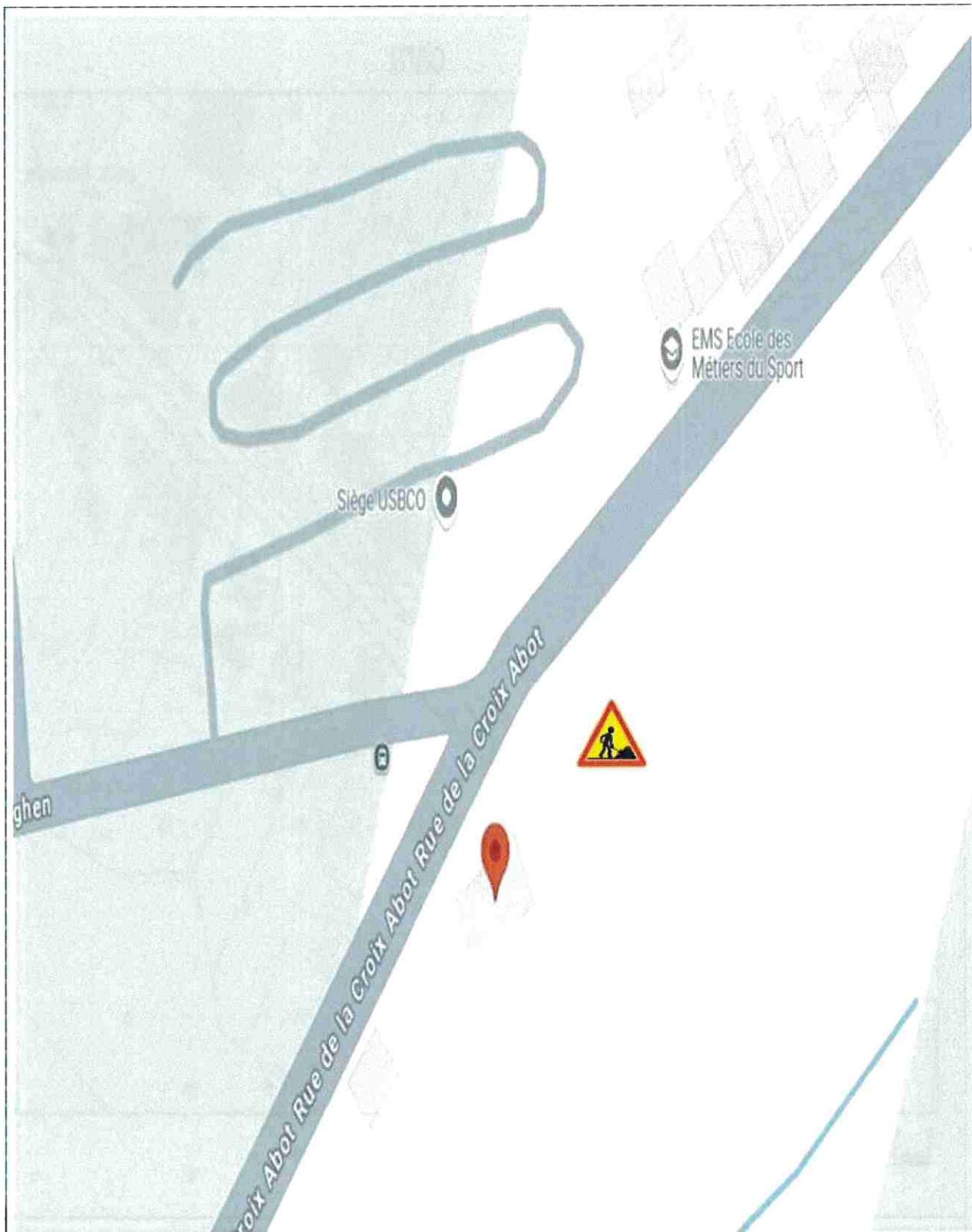
NOM: **CEKEN Ozgur**

ADRESSE: **RUE DE LA CROIX ABOT**

COMMUNE: **SAINT-MARTIN-BOULOGNE**

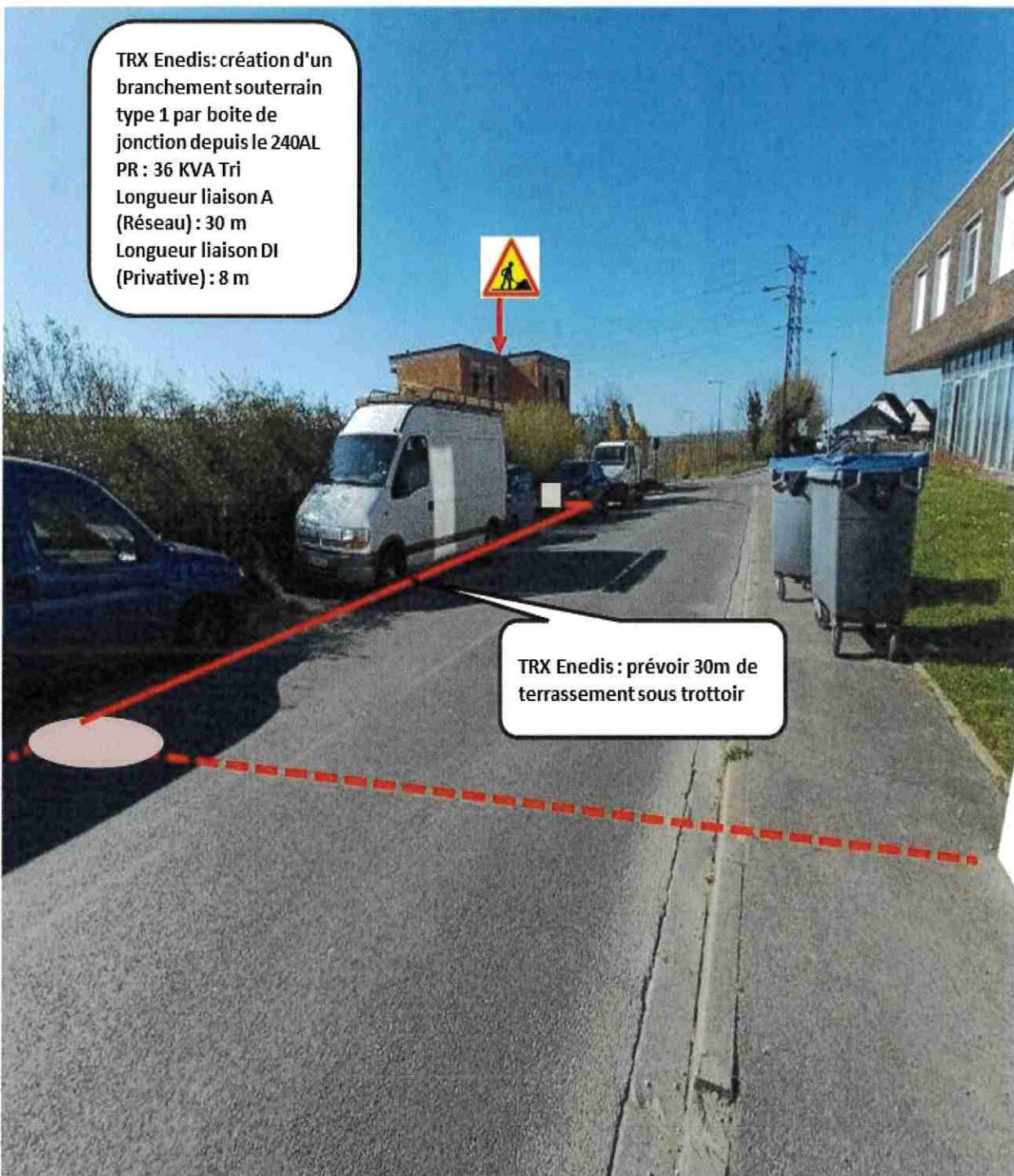
CPLT ADR.

TCRS: **BALARD Daniel**



Code INSEE: 62758	DEPART:
N° dipôle: 6275801281	POSTE: WAROQUERIE
Dist./Amont: 206	GDO: 62758P4056

N° OSR: **215.564.69**
NOM: **CEKEN Ozgur**
ADRESSE: **RUE DE LA CROIX ABOT**
COMMUNE: **SAINT-MARTIN-BOULOGNE**
CPLT ADR.
TCRS: **BALARD Daniel**



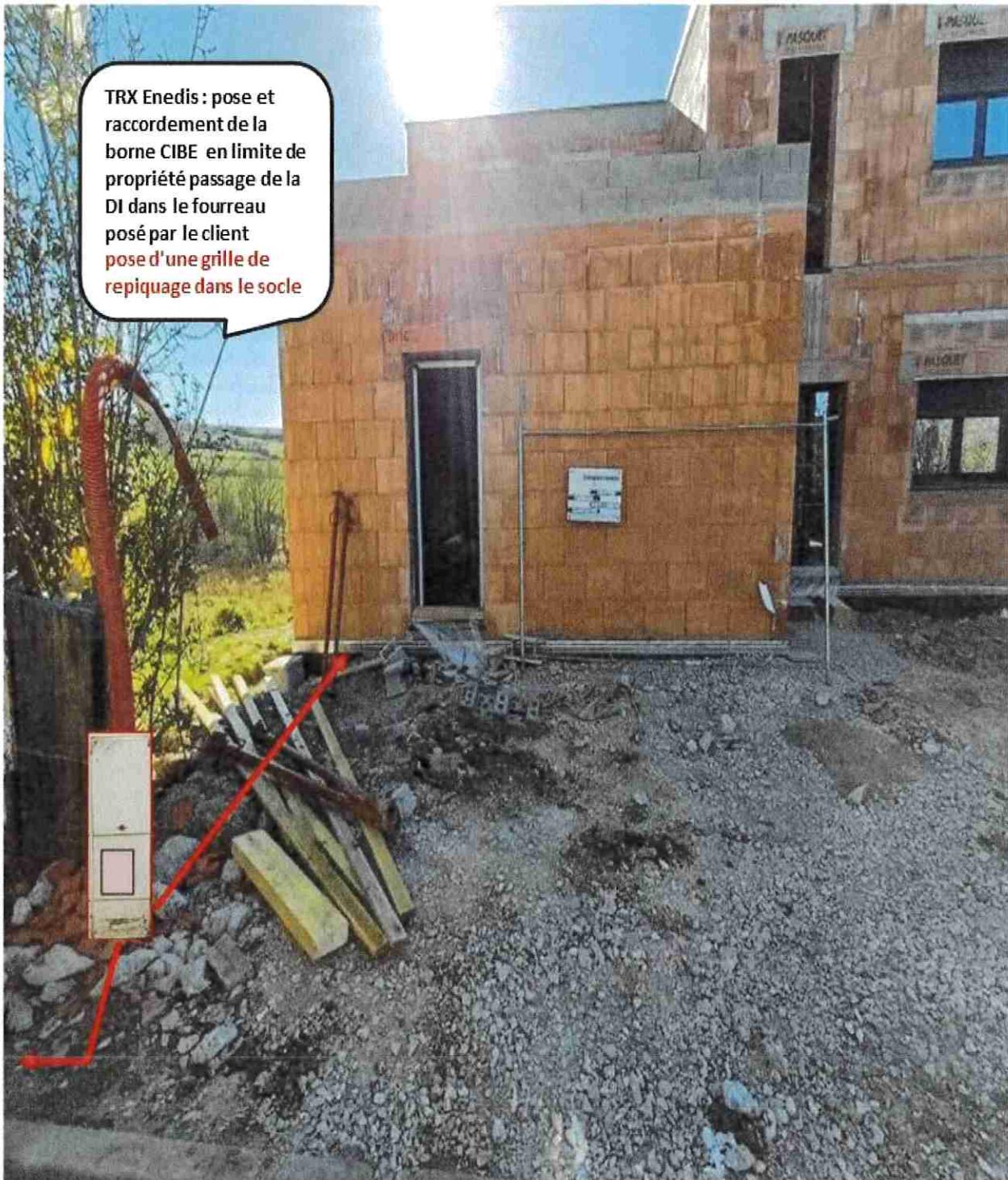
N° OSR: 215.564.69
NOM: CEKEN Ozgur
ADRESSE: RUE DE LA CROIX ABOT
COMMUNE: SAINT-MARTIN-BOULOGNE
CPLT ADR.
CPB (S) BALARD Daniel
Part \ Individuel \ BNE \ conso \ Sout

Client
Prestataire

Mention Légale et information supplémentaire. Photo non contractuelle.



N° OSR: 215.564.69 NOM: CEKEN Ozgur ADRESSE: RUE DE LA CROIX ABOT COMMUNE: SAINT-MARTIN-BOULOGNE CPLT ADR. CPB (S) BALARD Daniel	Client
	Prestataire
Part \ Individuel \ BNE \ conso \ Sout	Mention Légale et information supplémentaire. Photo non contractuelle



N° OSR: 215.564.69
NOM: CEKEN Ozgur
ADRESSE: RUE DE LA CROIX ABOT
COMMUNE: SAINT-MARTIN-BOULOGNE
CPLT ADR.
CPB (S) BALARD Daniel

Client

Part \ Individuel \ BNE \ conso \ Sout

Prestataire

Mention Légale et information supplémentaire. Photo non contractuelle



N° OSR: 215.564.69
NOM: CEKEN Ozgur
ADRESSE: RUE DE LA CROIX ABOT
COMMUNE: SAINT-MARTIN-BOULOGNE
CPLT ADR.
CPB (S) BALARD Daniel

Part \ Individuel \ BNE \ conso \ Sout

Client
Prestataire

Mention Légale et information supplémentaire. Photo non contractuelle



N° OSR: 215.564.69 NOM: CEKEN Ozgur ADRESSE: RUE DE LA CROIX ABOT COMMUNE: SAINT-MARTIN-BOULOGNE CPLT ADR. CPB (S) BALARD Daniel	Client
	Prestataire
Part \ Individuel \ BNE \ conso \ Sout	Mention Légale et information supplémentaire. Photo non contractuelle.

<i>Branchement Sout</i>		215.564.69
<i>Article</i>	<i>Désignation</i>	<i>Qté commande</i>
BOITES DE JONCTION/DERIV AVEC RACCORDS		
5963560	MALT ACCESSOIRES BTS	1
6790184	SDI- 240-35 V2006	1
BORNES ET COFFRETS 60 A		
6980881	Kit triphasé PP 60A Coffret Borne CIBE	1
6980805	BORNE CIBE MONOPHASE 60A (Linky)	1
COMPLEMENT MATERIEL PRODUCTEUR		
6980818	Grille de repiquage CIBE 3x35 ²	1
COMPTAGES		
4074058	Compteur Linky CPL G3-Tri	1
CÂBLES		
6148165	Cable BT 4x35 couronne de 20m	1
6148168	Cable BT 4x35 couronne de 30m	1
DISJONCTEURS		
6930067	DISJ 'S' DIF SEL 440V T 30A60A	1
DIVERS		
6798240	EXTREMITE RETRACT BT E4RF10- 35	4
PANNEAU DE CONTRÔLE		
6981220	PANNEAU CONTRÔLE S80 TRI (CBE ou Linky)	1

DMR spé

BON D'INTERVENTION N° 1

PDL: **500.481.180.227.27**

Travaux effectué par :

N° OSR: **215.564.69**

CEKEN Ozgur
RUE DE LA CROIX ABOT
62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE
APT:

Date des travaux :

infos tarif existant:	Tri	KVA	PR: 36	MAT:	à poser
-----------------------	-----	-----	--------	------	---------

infos tarif nouveau:	Tri	KVA	PR: 36	Consuel: OUI	à poser
----------------------	-----	-----	--------	--------------	---------

Pose du compteur	DISJ	A	NB pôles		Calibre			Nature		Régime	Réglage			
			P: 2	4	c:			N: D	S	R: L	I:			
	CPTR	C	Matricole		Cadran			Marque et type		calibre		NB fils tension		
			M:		S	D	T	Q:		C:	90	V:		
		D	Année		Régime									
			A:		R: L									
			E	Index I			Index II		Index III		S: Situation du compteur			
				I	hp:		hp:		hp:		L	A	G	
	I	hc:		hc:		hc:		Local	Accessible	Gaine				
		Matricole cpt complet					Boîtier téléreport							
RELAIS	F	Relais			Horaires			Code		Régime				
		N:	individuel	3	C:	A	C	H:	R: L					
collectif		4												
MODE EXECUTION	G	Travaux exécuté par Enedis					2	Travaux exécuté par entreprise				3		
USAGE	H	Chauffage principale électrique					avec eau chaude élec individuel				6			
							sans eau chaude élec individuel				7			
		Chauffage principale non électrique					avec eau chaude élec individuel				8			
							sans eau chaude élec individuel				9			
TYPE	I	Aérien avec support		hors lotissement		1	Souterrain	hors lotissement		3				
		en lotissement		A				en lotissement		D				
		Aérien sans support		hors lotissement		2	Aéro souterrain	hors lotissement		9				
				en lotissement		B		en lotissement		C				
		Déivation individuelle sur canalisation collective										4		
		ALIM APRES CPTR	J	Monophasé					1	Triphasé				2
NATURE OPERATION	K	Branchement nouveau		logement neuf (1ière mise en service avec consuel)						1				
				logement ancien rénové, partagé ou transformé en logement						A				
				Autres types de locaux neufs ou rénovés (locaux pro)						B				
		Branchement existant		Augmentation Nb de fils						4				
	Augmentation section						5							
	Autres opérations						9							
	cpt et brcht déposés			7	cpt déposé		8	cpt sur place		0				
	BRCHT DERIVATION			M	Nb de fils			F:	2	4				
G. D. O.	N	Départ com.		N° dipole		dipole adjacent	distance	C rattachement						
		C:	62758	N:	6275801281		206	M	V	S				
RESILIATION DEPOSE	O	Index I		Index II		Index III		Matricule cpt				DEPOSE		
		hp:		hp:		hp:								
		hc:		hc:		hc:								
MES		MES FAITE		OUI	NON		Date de consuel:				MES			

